AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2358
FR0000052839-FS1067

17 octobre 2016

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DOM SECURITY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 octobre 2016, la société de droit américain International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse :

- le 26 mai 2016, le seuil de 10% des droits de vote de la société DOM SECURITY et détenir, à cette date, 397 105 actions DOM SECURITY représentant autant de droits de vote, soit 16,25% du capital et 9,59% des droits de vote de cette société[1] ; et

- le 14 septembre 2016, le seuil de 15% du capital de la société DOM SECURITY et détenir, à cette date, 365 628 actions DOM SECURITY représentant autant de droits de vote, soit 14,96% du capital et 8,83% des droits de vote de cette société[1].

Ces franchissements de seuil résultent de cessions d'actions DOM SECURITY sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 14 octobre 2016, 340 410 actions DOM SECURITY représentant autant de droits de vote, soit 13,93% du capital et 8,22% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 443 952 actions représentant 4 140 815 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général